

INTRODUCTION

Le nombre de titulaires de licence pour les élite 3 (amateurs) et masters a connu une forte hausse ces dernières années. Cette croissance est également stimulée par les nouveaux formats de compétition tels que le granfondo et le gravel. Néanmoins, l'offre de Belgian Cycling, Cycling Vlaanderen et Wallonie Bruxelles Cycling pour ces catégories n'est pas très élaborée à l'heure actuelle. Sur le plan régional, il existe bel et bien des épreuves 1.12C, mais le calendrier s'avère plutôt limité à l'heure actuelle. Le calendrier de Belgian Cycling reprend uniquement le Championnat de Belgique pour les élite 3 et masters, qui fut un succès en 2024 avec plus de 200 participants.

OBJECTIF

Grâce à l'interclub 3 (IC3), nous souhaitons élaborer un calendrier équilibré d'épreuves à différents niveaux. Ainsi, nous nous basons sur la réforme qui date d'il y a quelques années, lorsque nous avons créé – outre l'IC1 – également l'IC2. L'objectif de l'IC3 consiste à :

- Offrir la possibilité de participer aux épreuves nationales aux coureurs qui optent consciemment pour la licence élite 3 et master
- Stimuler le droit d'existence de clubs qui visent ces catégories. Cela offre l'occasion idéale aux clubs d'attirer l'attention sur leurs sponsors lors des épreuves interclub.
- Associer un classement à ce format, ce qui va créer une compétition coupole, aussi bien au niveau individuel qu'au niveau club.
- Hausser le niveau de nos épreuves sur base annuelle. Ce format offre l'opportunité de se développer de façon optimale aux coureurs U23 ayant besoin d'une adaptation plus importante à la catégorie U23, ou aux coureurs U23 qui combinent le cyclisme avec des études et/ou le travail.

OBJECTIF RELATIF AU NOMBRE D'ÉPREUVES

En 2025, nous aspirons à lancer une compétition d'au moins quatre épreuves. Idéalement, ces épreuves sont réparties géographiquement et bien étalées sur toute la saison cycliste.

COUREURS ADMIS

- Coureurs U23 (aucun coureur d'équipes UCI et équipes de clubs participant aux U23 Road Series)
- Elite 3
- Masters

Ce système a également été assimilé au droit de départ aux épreuves 1.12C inscrites au calendrier de Cycling Vlaanderen.

CRITÈRES DE PARTICIPATION ÉQUIPES

- Les équipes de clubs belges (aucun club des U23 Road Series). Les clubs participant à la Coupe de Belgique peuvent également prendre le départ à l'IC3.
- Maximum trois équipes de clubs étrangères des amateurs & masters, y compris les clubs voisins
- Equipes mixtes: cf. art. 2.1.008 B (aucun coureur d'équipes UCI)
- Équipes composées belges: équipes de coureurs de club et individuels (dont éventuellement Elite 3 et Masters)
- Sélections belges provinciales, régionales et nationales (sans coureurs d'équipes UCI ou coureurs de clubs des U23 Road Series)
- L'Equipe Nationale Militaire (même y compris des coureurs d'une équipe participant à la même épreuve)
- Aucune sélection régionale ou nationale étrangère
- Seules des équipes de clubs à part entière et des équipes mixtes d'au moins quatre coureurs entrent en ligne de compte pour le classement des clubs (cela ne vaut pas pour les équipes composées)

NOMBRE MAXIMUM DE KILOMÈTRES PAR ÉPREUVE

- IC 3: maximum 100 km

PARCOURS

- Seules les épreuves sur des parcours locaux

DROIT D'INSCRIPTION

- € 10 + € 5 de garantie dossard et plaque de cadre

(Les coureurs sans licence belge paient un droit d'inscription majoré de 5 euros afin de contribuer à l'assurance RC et Assistance juridique)

LICENCE D'ORGANISATION

Prix indicatif: €1000 - €1200 par épreuve.

PRIX

- €200 prix des clubs (5 prix)
- €400 prix individuels (20 prix – égaux à une 1.12B)

PROPOSITION DE DÉNOMINATION

Ci-dessous, quelques propositions de dénominations:

- Challenge de Belgique pour les U23/Elite 3 et Masters
- Cycling Cup de Belgique U23/Elite 3 et Masters
- Trophée de Belgique pour les U23/Elite 3 et Masters